

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift
Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft
Band: 139 (1973)
Heft: 5

Artikel: Volonté et défense
Autor: Chevallaz, Georges André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-48026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

kommunistischer KZ-Kommandanten erhoben. Nie wurden wir Kommunisten für die im Namen unserer Sache verübten Verbrechen kollektiv haftbar gemacht. Im Gegenteil, noch 1968 konnte Friedrich Dürrenmatt seiner Bewunderung für den menschlichen Kommunismus Ausdruck geben, als ob es einen solchen diesseits schöner Absichtserklärungen je gegeben hätte» (S. 70).

«Gewiß läuft im Westen heute nicht mehr mancher herum, der sich als Stalinist bekennt. Aber es gibt massenhaft progressive Intellektuelle, die glauben, den Antifaschismus gepachtet zu haben, und gleichzeitig politische Rezepte anpreisen, die im Falle ihrer Verwirklichung zwangsläufig zu einem neuen Stalinismus oder Faschismus führen. Der Name ist übrigens weniger wichtig als der Inhalt: Todfeindschaft gegen die Demokratie, die Rechtsstaatlichkeit, die Menschenrechte» (S. 74).

Damit ist übergeleitet zu den Werten, die Ulrich Käge nach seinem Bruch mit dem Kommunismus als jene erkennt, um die mit allen Kräften zu kämpfen sich lohnt. Hart geht er deshalb auch mit den Nonkonformisten unserer Tage ins Gericht, deren Ziel die Zerstörung der Demokratie ist, weil sie mit den legalen Mitteln dieser Demokratie ihr bei Lenin und Trotzki, Mao Tse-tung und Fidel Castro, Che Guevara und Herbert Marcuse gewonnenes Weltbild nicht zu verwirklichen vermögen. Statt in durch die Ereignisse längst überholten, antiquierten Frontenbildungen des «links» und «rechts» Konflikte auszutragen, die im vergangenen Jahrhundert aktuell gewesen sind, ruft Ulrich Käge zur gemeinsamen Lösung jener Probleme auf, von denen unsere physische Zukunft abhängig ist.

Ulrich Käge Buch, zwischen Selbstbiographie und politischer Betrachtung, ist die eindrucklichste Absage an den Marxismus alter und neuer Provenienz, die in unserem Lande seit langem geschrieben worden ist. Um so erstaunlicher ist, daß die Öffentlichkeit davon noch kaum Notiz genommen hat. Man kann sich des Eindrucks nicht erwehren, daß das mutige Bekenntnis, das nicht recht ins Konzept verschiedener Massenmedien passen will, von diesen so unauffällig als möglich behandelt werden soll. Nicht zuletzt als Beitrag gegen einseitige Informationspraktiken haben wir deshalb das Buch Ulrich Käge zum Gegenstand dieser Betrachtung gemacht. Für seine Absage an eine nach langen inneren Kämpfen als falsch erkannte Ideologie, für sein Bekenntnis zur sozialen Demokratie schweizerischer Prägung gebührt ihm Respekt und Anerkennung. Sein Buch ist das überzeugendste Argument im Kampf gegen alle undemokratischen, unschweizerischen Anfechtungen.

Sbr

Aus dem Flugblatt der bernischen Arbeitsgruppe „Festival“ „Für antiimperialistische Solidarität, Frieden und Freundschaft!“, worin zur Vorbereitung der vom 28. Juli bis 5. August 1973 in Berlin (DDR) stattfindenden X. Weltfestspiele der Jugend und Studenten eingeladen wird: „Jungarbeiter, Lehrlinge, Schüler und Studenten aus der Schweiz und anderen kapitalistischen Ländern werden mit ihnen“ (gemeint sind Freiheitskämpfer aus der Dritten Welt und sogenannten faschistischen Diktaturen, Red.) „und Jugendlichen aus den sozialistischen Ländern zusammenkommen, um Erfahrungen auszutauschen, um sich besser verstehen zu lernen, um nicht zuletzt wieder mit dem Versprechen auseinanderzugehen: In fester Solidarität und Freundschaft werden wir unseren Kampf gegen den Imperialismus und für Frieden und Freiheit noch entschlossener und geschlossener führen!“

Volonté et défense

Major Georges André Chevallaz

La paix n'est pas un absolu définitif auquel nous puissions espérer atteindre. Il est dans notre nature et dans notre destin qu'elle soit un état précaire, constamment menacé, qu'elle soit une création continue, sans cesse remise en question. Elle ne se réalise pas par un miracle, par une incantation: elle est une négociation de tous les jours, un exercice de maîtrise de soi, de modération. Elle ne progresse pas d'un saut dans le vide, d'un acte gratuit, mais d'une avance de prise en prise qu'il faut sans cesse assurer. Il y a des négociations de paix, de paix possible, il n'y a de coopération pacifique qu'entre partenaires consistants et résistants, solidement établis sur leurs positions, prêts à s'entendre parce qu'ils sont assez forts pour s'entendre. Cela implique notre cohésion, notre volonté de défense: notre résolution de défense militaire, si la contrainte nous menace.

On me dira sans doute que je définis la Suisse comme une île ayant sa vie propre, que j'oublie l'Europe et les Nations Unies. Il est bien vrai que nous ne saurions vivre en réduit national perpétuel, en éternel hérisson de l'Europe. Nous sommes, par notre économie déjà, vivant d'échanges, le plus intégré des pays d'Europe. Nous sommes plus dépendants des autres qu'autrefois du fait de l'abolition des distances, de la diffusion de l'information par delà les frontières. Nous ressentons les fluctuations économiques de nos voisins, sans les subir obligatoirement, réagissant même à leur rencontre comme de 1939 à 1945. Nous sommes sensibles aux événements politiques qui les troublent. Nous sommes donc solidaires de nos voisins, tributaires de la prospérité, de la misère, de la révolution ou de la guerre en Europe. Nous devons donc souhaiter l'organisation économique et politique de cette Europe. Nous devons y collaborer. Mais nous n'entendons pas signer un chèque en blanc à n'importe quelle Europe, à une alliance politico-militaire jouant sa partie dans les querelles des grands, et entraînant dans le sillage de l'aventure la petite puissance que nous sommes, sans se préoccuper de ses avis. Notre collaboration, qu'il faut accentuer, est celle d'un Etat coopérant, mais restant maître de ses décisions essentielles, refusant tout engagement de croisade ou d'aventure, mais aussi toute complaisance au défaitisme.

Il en va de même des Nations Unies. Nous reconnaissons la nécessité d'un ordre international, assurant la paix et le développement économique général. Mais cet ordre international doit donner à la fois la garantie de l'efficacité et de l'équité. Tant que ces deux conditions ne sont pas garanties – elles sont loin de l'être – nous entendons garder à notre coopération – accentuée elle aussi – un caractère sélectif et conserver la plus ample liberté de détermination possible.

Coopération européenne, solidarité internationale, où nous avons à augmenter nos efforts, exigent – tant qu'un ordre international de justice n'est pas réalisé – que nous gardions en main notre destin.

Pour collaborer d'abord.

Pour défendre aussi notre indépendance de décision la plus large possible.

La défense:

- la défense pour rester nous-mêmes maîtres de nos décisions
- la défense pour dissuader toute agression
- la défense pour sauvegarder la paix, mais quelle défense?

Car la volonté de défense doit s'appuyer, pour son crédit, sur une conception et sur des moyens.

Quant à la conception, il ne m'appartient pas d'y insister ici. Je me bornerai à dire que nous devons éviter un exclusivisme simpliste, et nous tenir en garde à la fois contre les illusions romantiques d'une guerre populaire, d'un maquis s'insurgeant par génération spontanée, et contre la tentation de jouer – sous couverture aérienne absolue – la grande manœuvre d'un corps d'armée mécanisé, ou encore contre la suggestion d'un armement atomique de dissuasion.

Je ne m'attarderai pas à l'anéantissement atomique. Il est possible de nous écraser en quelques bombes. Nous ne sommes pas équipés – et nous ne pourrions jamais, il faut en être conscient, nous équiper – de manière à donner la réplique à l'éventuelle agression atomique d'une grande puissance.

Mais si les probabilités d'une guerre atomique – dans la crainte à la fois des retombées certaines et des représailles possibles – me paraissent limitées, une défense appropriée à cette guerre, dans la protection civile, dans la conception des abris, dans l'organisation militaire n'en est pas moins une précaution indispensable. Cela même si nous n'étions pas directement impliqués dans un conflit : les erreurs de régie et les réactions en chaîne présentent un danger suffisant.

La conception de la défense définie en 1966 par le Conseil fédéral paraît être à la mesure de nos possibilités. Encore faut-il, dans ce cadre, rester inventif et mobile. Plus que le formalisme, plus que la seule et invariable répétition des thèmes classiques et des exercices du polygone – indispensables sans doute à créer une discipline de base –, il faut rechercher l'efficacité pratique, en même temps que la rapidité d'adaptation et d'imagination face à des tactiques et à des techniques nouvelles. Prévoir la parade rapide. Déconcerter. Apparaître où l'on n'est pas attendu, au moment où l'on ne vous attend pas.

Cette nécessité d'une adaptation constante valable aussi bien au niveau tactique qu'au niveau opératif, le message du Conseil fédéral du 6 juin 1966 y insiste. Constatant que les considérations formulées en 1960 et en 1961 étaient déjà partiellement dépassées, il déclare judicieusement :

« Notre conception stratégique et opérative ne peut pas être arrêtée une fois pour toutes ; elle doit, au contraire, être révisée périodiquement. Toute conception procède d'idées qui évoluent avec le temps. Dès lors, les principes de notre conduite du combat doivent être sans cesse analysés et adaptés, à intervalles appropriés, à la situation politico-militaire et aux progrès de la technique militaire. »

Cela implique une défense fortement décentralisée, des dispositifs de sécurité renforcés, tous azimuts. On ne saurait laisser la garde des centrales téléphoniques à la bonne volonté des pompiers d'immeubles, celle des réserves d'essence au dévouement des seuls landsturmiens « vieux Suisses aux bras nouveaux, mais tremblants ».

Le problème des moyens a été évoqué à propos de l'affaire des Corsairs. Nous ne pouvons, sans doute, être forts partout. Des choix d'accents principaux doivent être faits. L'appareil en question – fin de série pour les Américains, inutilisé par d'autres armées – pouvait, aux yeux de spécialistes, paraître un mauvais choix. Tardive, la décision du Conseil fédéral pouvait se justifier d'arguments financiers très passagers : la volonté d'équilibrer le budget 1973. Mais elle ne saurait créer un précédent dans la nécessité où nous sommes de renouveler et de perfectionner – dans le cadre d'un plan financier à moyen terme – notre armement et notre équipement. L'effort financier de notre défense –

à 2 % du produit national brut – est parmi les plus bas d'Europe et atteint le seuil de la crédibilité.

Sans doute devons-nous mettre en garde contre la fausse sécurité que peut donner le seul armement, le plus perfectionné qui soit. Une certaine rusticité est moins vulnérable que le perfectionnisme horloger. Les centrales électriques, les réserves d'essence, les aérodromes peuvent être détruits.

Volonté de défense, valeur des conceptions militaires, efficacité de l'armement, il manque une donnée essentielle : la discipline. On dira sans doute que la base de la discipline est la conviction d'accomplir une mission indispensable à la communauté, à quoi s'ajoute la confiance dans les armes et dans la méthode de combat. La discipline est, d'abord, persuasion, action des chefs par une orientation, par une information constante. Mais elle ne saurait être exclusivement persuasion : la nature humaine n'est pas exclusivement raisonnable : il lui arrive aussi de justifier par la raison – diverse et multiple – le moindre effort et la dérobade. Raisonner devient ratiociner. Les unités militaires ne sont ni des séminaires, ni des landsgemeinden. Il est des moments difficiles, des exigences dures où la persuasion ne suffit pas : il faut enlever l'exécution, ordonner sans justification immédiate, arracher l'effort. Le climat de confiance préalablement établi, l'autorité du chef ne saurait être contestée, constamment remise en cause ou débitée en tranches. L'expérience des guerres révolutionnaires, engagées dans l'euphorie d'un commandement sans chef, d'une hiérarchie sans grades, et d'une discipline purement consentie est significative.

Le temps où nos écoles et nos divisions se préoccupaient avec inquiétude de la cadence et de la précision du maniement d'armes, et où le commandement en faisait le critère de la valeur des chefs et des troupes est heureusement révolu. Mais on aurait grand tort d'assimiler purement et simplement les conditions de l'exercice militaire à celles du travail civil. Les conditions sont différentes, exceptionnelles, infiniment plus mobiles, plus exigeantes aussi, puisqu'elles vont jusqu'au risque dernier. La discipline – une discipline collective – doit donc être plus forte, et, par là même, extérieurement, plus sensible, plus évidente, ne serait-ce que pour convaincre mieux de cette force collective que représente une troupe. D'où la nécessité d'un certain formalisme – garde-à-vous par exemple – qui permette d'affirmer cette cohérence commune. D'où la nécessité d'une discipline extérieure, dont l'interprétation erronée d'un rapport bien connu a pu laisser croire que l'on se passerait désormais. Le crédit de l'armée, pour elle-même, pour les civils, pour l'étranger est – qu'on le veuille ou non – lié à cette présentation extérieure, en fin de compte témoin d'une conviction, d'une discipline et d'une efficacité.

J'ai fort mal traité mon sujet, puisque je n'ai abordé que d'une manière indirecte et sporadique la nécessité de l'information. Mais il m'est apparu que l'information n'existait pas pour elle-même, qu'elle se déroulait en fonction d'une réalité. Et qu'en l'occurrence les péripéties actuelles m'incitaient d'abord à l'essentiel : l'affirmation de notre volonté de défense.

Dans le chapitre où il traite de dissuasion, Raymond Aron évoque la Suisse. « Personne n'a mis en doute, au XX^e siècle, que la Suisse se défendrait si elle était attaquée. La Suisse a multiplié les preuves de sa résolution par les sacrifices consentis pour l'armement et l'entraînement de son armée. La force militaire de la Suisse suffisait à rendre coûteuse, pour un adversaire éventuel, l'occupation du territoire. La capacité suisse de dissuader l'agression dépendait à la fois des moyens matériels, accumulés par le gouvernement, et du courage, de la cohésion que les chefs d'Etat étrangers prêtaient au peuple » (p. 100).

Cet hommage comporte son exigence: que nous restions à sa hauteur. Ce qui fut possible, en dépit du doute et du défaitisme de quelques-uns, à deux reprises en ce siècle, reste nécessaire dans le contexte politique d'aujourd'hui. Les techniques de la guerre – déjà fort différentes en 1939 de ce qu'elles étaient en 1914 – pouvant évoluer: il faut y adapter nos mécaniques et nos tactiques. Mais l'essentiel demeure, qui est d'ordre moral et civique: la volonté de rester maîtres de nos décisions, afin, d'ailleurs, de mieux servir la collaboration pacifique entre les nations.

On ne sert pas la paix en se droguant d'illusions. Mais en regardant la réalité telle qu'elle est et telle qu'elle peut devenir, et en se préparant, ainsi, à l'affronter.

C'est la condition humaine. C'est donc aussi la nôtre. Et notre devoir d'y faire face.

Formen

ZITATE AUS DEM OSWALD-BERICHT

Vergleiche ASMZ Nr. 5/1972, S. 235 f. (Autorität und Disziplin); Nr. 8/1972, S. 421 f. (Leistungsprinzip und Leistungssteigerung).

Zu den sofort realisierten und (über Gebühr) ins Auge springenden Anregungen der Kommission für Fragen der militärischen Erziehung und Ausbildung zählten die Änderungen militärischer Formen. Sie waren ein Hauptgrund für die teilweise hitzigen Diskussionen im Anschluß an die Veröffentlichung des Berichtes. Die Vorwürfe an die Adresse der Kommission waren zahlreich. Diese lauteten unter anderem dahin, daß ihr aller Sinn für Tradition abgehe und daß mit den Änderungen im formalen Bereich die Grundlage der Disziplin erschüttert worden sei.

Es wäre bedenklich, wenn die Disziplin nur von einigen Formen abgehangen hätte, und es hätte dem Geist und Auftrag der Kommission widersprochen, die Disziplin in irgendeiner Art zu untergraben. Die Stellungnahmen des Berichtes zu diesem Fragenkomplex sind denn auch eindeutig:

Kapitel 8. Gleicherweise darf die Anpassung im formalen Verhalten an Sitte und Empfinden unserer Zeit unter gar keinen Umständen als Lockerung der Disziplin erscheinen. Nach Meinung der Kommission ist deshalb die strikte Einhaltung der vorgeschriebenen militärischen Formen kompromißlos durchzusetzen. Die Verantwortung dafür liegt bei den Truppenkommandanten und Offizieren, denen ihrerseits zur Erfüllung dieser Aufgabe durch ihre Vorgesetzten der Rücken zu stärken ist.

Kapitel 71. Wenn die Kommission auch die Notwendigkeit bejaht, zeitgemäße Formen einzuführen, und zu diesem Zweck beantragt, überholte Verhaltensmuster und veraltete Strukturen aufzugeben, so muß sie doch mit allem Nachdruck zum Ausdruck bringen, daß an den Grundsätzen des Gehorsams und der Einordnung nicht gerüttelt werden darf.

Die Kommission hat auch sehr wohl erkannt, daß Formen für jede Gemeinschaft wichtig sind. Auch oder gerade die Armee, welche sehr viele Menschen unterschiedlichster Art

und Herkunft innert kurzer Zeit zu einer engen Gemeinschaft verschmelzen muß, braucht sie als gemeinsamen Nenner.

Diese Formen müssen aber von möglichst vielen Mitgliedern der Gemeinschaft als angemessen empfunden werden, verstanden und bejaht werden. Sie müssen zudem einfach sein und dürfen keinen übermäßigen – von der Ausbildungszeit abgehenden – Zeitaufwand zu ihrer Erlernung erfordern.

Hier lag der Ansatzpunkt zu den Reformvorschlägen der Kommission Oswald. Man wollte den Veränderungen der Formen des zivilen Alltags zum Teil im militärischen Bereich folgen, damit der «Bürger in Uniform» den Gehalt der militärischen Form weiterhin verstehen und bejahen konnte. Komplizierte Formen sollten vereinfacht werden, um die knapp bemessene Ausbildungszeit zu entlasten. Im Bericht kommt dies unter anderem an folgenden Stellen zum Ausdruck:

Kapitel 615. Demgegenüber kann im formalen Bereich einiges ohne Schaden preisgegeben werden. Eine perfekte Achtungstellung zum Beispiel ist bestimmt nicht soviel wert, als daß sich der bisherige Zeitaufwand dafür rechtfertigen ließe (...). Im funktionellen Bereich hingegen sind die Anforderungen zu erhöhen.

Kapitel 71. Viel stärker als die einzelnen Formen (...) fällt nach Meinung der Kommission die Forderung nach gutem Benehmen ins Gewicht. Was für einen anständigen Bürger selbstverständlich ist, darf dem Soldaten mit Fug und Recht zur Pflicht gemacht werden.

Kapitel 71. Sodann ist es auch richtig, daß Formen nicht jeden Tag gewechselt werden können und sollen. Im übrigen ist es aber ebenso richtig, daß gerade dieser Rahmen zeitgemäß bleiben muß. Es bedeutet durchaus keine Schwäche, wenn er dem Zeitgeist entspricht, sofern er nur die Kriegstüchtigkeit sicherstellt. In einem Staat, der stolz darauf ist, den «Bürger in Uniform» zu besitzen, darf man nicht einfach von den Veränderungen, welche den Bürger betreffen, im militärischen Bereich völlig absehen.

Damit die Formen von der heutigen Generation besser verstanden und akzeptiert werden können, benutzte man die Gelegenheit, um auch im formalen Bereich noch die letzten Spuren des Bildes vom Soldaten als «Befehlsempfänger mit Denkverbot» auszumerzen und an dessen Stelle die Vorstellung vom Soldaten als mitdenkendem Einzelkämpfer zu setzen, nur der Funktion und nicht dem menschlichen Wert nach prinzipiell verschieden vom Offizier. Das kommt etwa zum Ausdruck durch den Ersatz des mechanischen und unterordnenden «zu Befehl» durch das mitdenkende «ja» oder «verstanden». Und ebenso durch die Vereinheitlichung der Anrede für Offiziere und Mannschaft (die im Rückblick allerdings besser auf die Anrede «Herr» gefallen wäre!), sowie durch Vereinheitlichung der Ausgangsbestimmungen für Offiziere und Mannschaft.

Eine Angelegenheit ist auch heute noch ungelöst: das Haar-«problem». Hier ist es nicht gelungen, beim Wehrmann das Verständnis für den Sinn dieser Regelung zu wecken und seine Zustimmung zu erreichen. Dem Geist der ganzen Reformbemühungen hätte wohl eher entsprochen, für die Haartracht keine Vorschrift zu erlassen, da sich für die Einschränkung der individuellen Freiheit auf diesem Sektor für den Friedensdienst keine sachlich zwingenden Gründe finden lassen. Die ungeschickte Art, mit welcher zum Teil versucht wird, gerade dieser Vorschrift Nachachtung zu verschaffen, läßt schon hin und wieder daran zweifeln, ob der Sinn der Militärreform verstanden worden ist. (Redaktion)